



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

(NON AUDITÉS)

Blockchain Technologies ETF

30 juin 2018



Blockchain Technologies ETF

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au 30 juin	2018
Actif	
Actif courant	
Placements	10 971 877 \$
Trésorerie	211 579
Dividendes et intérêts à recevoir	1 804
Souscriptions à recevoir	76 438
	11 261 698
Passif	
Passif courant	
Montants à payer pour l'achat de titres	75 575
	75 575
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 186 123 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	1 460 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	7,66 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour la période du 2 février 2018 (date de lancement) au 30 juin 2018

2018

Revenu

Gain (perte) net sur les placements

Dividendes

35 300 \$

Gain (perte) net réalisé à la vente de placements

(1 027 960)

Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements

(2 524 543)

Gain (perte) net sur les placements

(3 517 203)

Autres revenus

Gain (perte) de change net réalisé

(3 122)

Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change

2 240

Autres revenus

(882)

Revenu total (montant net)

(3 518 085) \$

Charges (note 5)

Frais de gestion

29 301 \$

Retenues d'impôts

4 580

Coûts de l'information aux porteurs de parts

10 964

Honoraires d'audit

2 500

Honoraires des agents des transferts

6 988

Droits de garde et frais bancaires

32 758

Frais du comité d'examen indépendant

59

Droits de dépôt

3 430

Frais juridiques

93

Coûts de transactions (note 7)

24 855

Total des charges

115 528

Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)

(34 845)

Total des charges (net)

80 683

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(3 598 768) \$

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)

(3,16) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) Pour la période du 2 février 2018 (date de lancement) au 30 juin 2018		2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(3 598 768) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		15 908 166
Rachat de parts rachetables		(1 123 275)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur parts rachetables		14 784 891 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		11 186 123 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour la période du 2 février 2018 (date de lancement) au 30 juin 2018

2018

Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (3 598 768) \$

Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie

(Gain) réalisé à la vente de placements 1 027 960

Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements 2 524 543

Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change (2 240)

Produit de la vente de placements 3 089 318

Achats de placements (4 388 085)

Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie 436

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation (1 346 836) \$

Activités de financement**

Produit de l'émission de parts rachetables 1 624 776

Rachat de parts rachetables (66 361)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement 1 558 415 \$

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période 211 579

Trésorerie à l'ouverture de la période -

Trésorerie à la clôture de la période 211 579 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt* 4 195 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)				
Au 30 juin 2018				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Consommation discrétionnaire				
13 866	Overstock.com, Inc.	867 031	613 404	5,5
		867 031	613 404	5,5
Finance				
1 528 764	Global Blockchain Technologies Corp.	668 189	397 479	3,6
96 105	Mogo Finance Technology Inc.	426 393	353 666	3,2
		1 094 582	751 145	6,8
Santé				
51 152	Riot Blockchain, Inc.	739 115	426 346	3,8
		739 115	426 346	3,8
Industrie				
247 008	DPW Holdings, Inc.	259 333	176 036	1,6
		259 333	176 036	1,6
Technologies de l'information				
2 813	Accenture PLC, cat. A	559 077	604 974	5,4
104 723	BTL Group Ltd.	834 480	490 103	4,4
5 747	Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	577 542	596 793	5,3
570 129	Glance Technologies Inc.	525 475	279 363	2,5
544 920	HIVE Blockchain Technologies Ltd.	855 565	403 241	3,6
170 932	Hut 8 Mining Corp.	672 205	495 703	4,4
7 917	Intel Corporation	488 613	517 386	4,6
2 994	International Business Machines Corporation	576 505	549 868	4,9
12 678	Luxoft Holding, Inc., cat. A	671 878	614 184	5,5
2 269	MasterCard Incorporated, cat. A	507 092	586 208	5,2
4 483	Microsoft Corporation	527 284	581 165	5,2
274 844	NetCents Technology Inc.	531 050	137 422	1,2
102 558	NXT-ID, Inc.	255 733	231 904	2,1
9 296	Oracle Corporation	571 356	538 457	4,8
3 815	SAP SE, CAAE	518 714	580 080	5,2
3 329	Visa Inc., cat. A	517 874	579 663	5,2
93 264	Wipro Limited, CAAE	617 243	587 299	5,3
44 867	Xunlei, Ltd., CAAE	728 673	631 133	5,6
		10 536 359	9 004 946	80,4
Total des placements		13 496 420	10 971 877	98,1
Autres actifs, moins les passifs			214 246	1,9
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			11 186 123	100,0

Blockchain Technologies ETF

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2018

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Blockchain Technologies ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 janvier 2018 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 2 février 2018. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

L'objectif de placement du Fonds est de reproduire, dans la mesure du possible et compte non tenu des frais et des charges, la performance de l'indice Harvest Blockchain Technologies Index. Le Fonds investit dans des actions d'émetteurs dont les activités sont liées, directement ou indirectement, au développement et à l'application des technologies de la chaîne de blocs et des registres distribués. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds détient ces titres environ dans les mêmes proportions que l'indice, ou investit dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse qui répliquent le rendement de l'indice ou d'un de ses sous-ensembles. Le Fonds investit dans divers titres et instruments, notamment des actions ordinaires et des titres assimilables à des actions. Selon les conditions de marché, le Fonds peut investir une part importante de son actif dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie afin de préserver son capital.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 21 août 2018.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement

Blockchain Technologies ETF

différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs, les passifs et les revenus, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la TSX est ouverte aux fins de négociation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds, actuellement une fiducie d'investissement à participation unitaire, a jusqu'au 31 mars 2019 pour répondre à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs. Comme 2018 est la première année d'imposition du Fonds, il n'y a aucune perte autre qu'en capital et aucune perte en capital nette pouvant être reportées aux fins fiscales.

Blockchain Technologies ETF

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HBLK. Au 30 juin 2018, le cours de clôture des parts était de 7,70 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Blockchain Technologies ETF

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées pendant la période :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 2 février 2018	100 000
Parts rachetables émises	1 490 000
Parts rachetables rachetées	(130 000)
Total en circulation au 30 juin 2018	1 460 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est élevé à 1 138 207 parts.

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Toute distribution, le cas échéant, est versée en trésorerie à la fin de l'exercice.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,65 % de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, absorber une portion des charges d'exploitation du Fonds. Le montant absorbé pour la période close le 30 juin 2018 s'est établi à 34 845 \$. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 4 183 \$ pour la période close le 30 juin 2018 et sont inclus dans les coûts de communication de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière

Blockchain Technologies ETF

générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2018, 96,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 541 723 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2018		
Devise	Exposition aux devises (\$)*	% de l'actif net
Dollar américain	8 506 001	76,0
Total	8 506 001	76,0

* Montants en dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent respectivement à 8 414 899 \$ et à 91 102 \$.

Au 30 juin 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 425 300 \$, ou 3,8 %, sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Blockchain Technologies ETF

Au 30 juin 2018, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	9 035 943	-	137 422	9 173 365
CAAE	1 798 512	-	-	1 798 512
Total des actifs financiers	10 834 445	-	137 422	10 971 877

Le Fonds ne détenait qu'un titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2018. Le titre classé au niveau 3 était négocié en bourse jusqu'au 20 avril 2018, date à laquelle il a été radié de la cote pour non respect de certaines exigences. La valeur du titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 correspond au dernier cours, moins une décote pour illiquidité, et a été transférée au niveau 3 à la valeur établie à la date de transfert. Au 30 juin 2018, si la juste valeur établie selon des données d'entrée non observables avait augmenté ou diminué de 80 %, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 109 937 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements évalués au moyen de données d'entrée non observables (classés au niveau 3).

	30 juin 2018
	\$
Solde à l'ouverture (2 février 2018)	-
Achats	-
Ventes	-
Gain (perte) net réalisé	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(549 688)
Transferts vers le niveau 3	687 110
Solde à la clôture	137 422

La valeur des actions est basée sur les cours.

Blockchain Technologies ETF

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon la région et le secteur d'activité.

Régions :

Au	30 juin 2018	
Pays d'émission	\$*	% de l'actif net
États-Unis	8 414 900	75,2
Canada	2 556 977	22,9
Total	10 971 877	98,1

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2018
	% de l'actif net
ACTIONS	
Technologies de l'information	80,4
Finance	6,8
Consommation discrétionnaire	5,5
Santé	3,8
Industrie	1,6
Total	98,1

7. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 30 juin 2018.



Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, Ontario L6K 3V7

Phone Number: 416.649.4541

Toll Free: 866.998.8298

Fax Number: 416.649.4542

Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.